

—Alors, suicidons-nous, dit le baron.

—Finissons-en, ajouta Frelin. Mais de grâce, monsieur le millionnaire, vous qui avez à votre service des poignards ciselés, des pistolets signés Lepage, des tonnes de Malvoisie, des poisons rapides comme la foudre, vous qui pouvez dans une heure vous procurer le stylet de Brutus, l'aspic de Cléopâtre ou l'épée de Léopold Robert, ne venez pas troubler un boueux dans son dernier désir; laissez-moi seul dormir dans la Seine, rien que pour cette nuit. Il faut abandonner aux pauvres gens ce vulgaire moyen... d'extermination.

—Vous êtes d'une exigence...

—Je vous récompenserai de ce sacrifice. Au lieu d'emporter mes nippes avec moi, je vais vous les laisser. Vous les prendrez si vous voulez, vous vous en revêtirez même; et puisque la fortune vous est insupportable, vous prendrez ma gueuserie à l'essai.

—Vous me faites naître une idée! dit le baron en se frappant le front. La misère vous dégoûte de la vie; moi c'est la richesse. Eh bien! changeons de rôle seulement pour quelques jours. Devenez le baron de Pampré, je vais être l'auteur de la *Théorie du faux-col*. Prenez mes vêtements, donnez-moi les vôtres. Allez habiter mon hôtel, rossiez mes gens, tuez mes chevaux, videz mes caves; tandis que moi, je prendrai possession de votre mansarde et de votre grabat. Vous aimez une femme qui se nomme Juliette Grignon et elle n'écoute pas votre amour; je lui offrirai le mien. Vous, de votre côté, allez chez Mme de Barre, la veuve qui refuse mon nom: faites-lui la cour; usez du pathos et des sentiments nébuleux. Elle vous plaira, plaisez-lui; peu n'importe maintenant.—Acceptez-vous?

Arcade Frelin se marcha sur le pied pour s'assurer qu'il ne faisait pas un rêve.

—Vous voulez, s'écria-t-il, que je sois le baron Médérie du Pampré?

—A la condition que vous me laissez être Arcade Frelin.

(A Continuer)

Les personnes à qui nous adressons L'ELECTEUR sont priées de nous envoyer le montant de leur abonnement qui ne peut être moindre que de six mois. Si elles ne veulent pas s'abonner, elles sont priées de le renvoyer.

QUEBEC:

SAMEDI, 7 DÉCEMBRE 1866.

Les élections municipales se sont faites lundi dans le calme le plus parfait. Celle du maire n'a attiré à l'Hôtel de Ville que les quelques électeurs qui l'ont nommé et acclamé. Le *Journal de Québec* est le seul qui ait dit que M. Cauchon, en se rendant à sa réélection, était accompagné d'un grand nombre de citoyens. C'est tout simplement un mensonge. Donnons le compte-rendu, sans phrases, comme un procès-verbal, de ce qui s'est passé lundi matin à l'Hôtel de Ville.

A dix heures, M. Cauchon y arrivait accompagné de cinq ou six personnes. M. J. B. Renaud avait chargé de présider à l'élection du maire. Les formes ordinaires remplies, le président lut la proposition signée des personnes présentes, et nulle autre proposition étant faite, M. Cauchon fut déclaré dûment élu à remplir l'office de maire de Québec. M. McGreevy applaudit, et M. Verret, dont la qualification d'électeur est plus que problématique, applaudit aussi. M. Cauchon, alors, articula les paroles suivantes: Messieurs, "je vous remercie... N'attendez pas de moi un discours... D'ailleurs, vous n'en avez pas besoin... Je vous invite à venir chez moi." Le vif de M. Cauchon doit être meilleur que ses discours, et les citoyens, en grand nombre (mensonge du *Journal*), s'empresèrent de suivre le maire à sa résidence.

Il ne manque plus à notre procès-verbal que la signature; nous la donnerons quand on la voudra.

C'est M. Amédée Mailloux, marchand épicer de la rue de la Couronne, qui a été appelé à remplacer le digne représentant du quartier Jacques Cartier à la corporation. Succéder à un homme convaincu, si plein de zèle et de bonne

volonté comme M. Pruneau, est une tâche assez lourde. Nous souhaitons à M. Mailloux qu'il ne s'en aperçoive pas.

Le *Courrier du Canada*, dans un article plein de flagorneries à l'adresse de M. Cauchon, disait, dans son numéro de vendredi dernier, que les citoyens ne devraient pas envoyer à l'Hôtel de Ville, pour les représenter, des conseillers qui ne seraient pas favorables au maire. Voilà le programme tout tracé pour un conseiller qui aura bien voulu se laisser élire sous une pareille égide. Il importe peu que le fauteur de la mairie serve de marche-pied aux ambitieux politiques; que le maire n'ait pas du tout foi dans le système des municipalités électives; il y aura toujours une majorité acquise, docile et prête à sanctionner des errements ou des projets dangereux, soit qu'ils tendent à plonger une ville dans des dettes inextricables, ou à lui enlever ses franchises.

Nous n'avons pas cité le *Courrier* pour conclure tout à fait contre M. Mailloux. Nous aimons à croire qu'il remplira son mandat à la satisfaction des contribuables de sa localité d'abord, et puis ensuite du public. Mais qu'il nous permette de lui faire remarquer qu'il a été accusé d'avoir assisté au comité formé pour assurer l'élection de M. Cauchon, quand la candidature de ce dernier à la mairie a été agitée pour la première fois. Si nous avons bonne mémoire, M. Mailloux se présentait alors contre M. St. Michel, et sa présence à ce comité n'a pas peu contribué à lui faire perdre son élection. M. Mailloux débütait bien mal, et il nous est guère possible d'oublier son premier faux pas dans la voie municipale....

Mais ne jetons pas trop de noir dans sa joie, et souhaitons qu'ils ne prennent pas les conseils du *Courrier du Canada* au pied de la lettre.

Comment un Conseiller peut-il suivre, aveuglément un maire qui est proclamé élu aux applaudissements de six personnes, quand ce conseiller a des centaines d'électeurs pour lui faire escorte dans sa marche vers le lieu de la nomination? Où est la vraie représentation? En quoi un conseiller ainsi élu doit-il suivre la doctrine du *Courrier du Canada*?

Pendant que six personnes, insistons sur ce nombre, acclamaient M. Cauchon sous le péristyle de l'Hôtel de Ville, les électeurs du quartier St. Roch faisaient une belle ovation à M. John Lemesurier, et l'élevaient unanimement. Les citoyens les plus respectables l'ont proposé, et ont prit occasion de le remercier pour les services rendus non seulement à la localité, mais à toutes les populations sub-urbaines, si dédaignées par ceux qui résident en dedans des murs de la ville. N'oublions que ce monsieur a le plus contribué à faire donner aux faubourgs l'éclairage des rues les plus obscures et les moins améliorées.

M. Lemesurier a été élu, pour la première fois, lors de la tentative de M. Joseph, dont on a escamoté l'élection, pour jeter à bas le régime Langevin. Quoiqu'il se trouva presque le seul au Conseil qui fût hostile aux créatures de Langevin, il maintint sa position avec une grande énergie et beaucoup de persévérance. Quand M. Tourangeau siégea au Conseil en qualité de maire, M. Lemesurier, l'appuya et concourut puissamment à l'aider dans le bien qu'il a fait, et qu'il voulait faire.

Le quartier St. Roch n'avait pas oublié les services rendus, et exprimait sa gratitude en chargeant M. Lemesurier, pour la troisième fois, de le représenter au Conseil-de-Ville.

Il y a à peine quelques semaines, la presse en deuil annonçait au pays la mort d'un politique austère et loyal. Et à quelques jours de là, le peuple, accouru de tous les points de la province, jetait, au champ des larmes, un peu de poussière sur ce qui restait de lui.

Ce politique austère et loyal, que la mort venait de nous prendre, c'était M. J. B. E. Dorion, journaliste, et député des comtés réunis de Drummond et Arthabaska.

Que fit donc cet homme, pour que le peuple, sans distinction de rang, ni d'origine, se pressât, tout en pleurs, sur le bord de sa tombe?

Ce qu'il fit, nous allons vous le dire. Il compléta lui-même son éducation inachevée, dans les veilles et l'étude, sans le secours de personne; si ce n'est de la parole de ses auteurs chéris, lui parlant, dans des pages pleines de feu, du patriotisme et de la chose publique. Il mûrit et pesa les principes de liberté que toute

conscience adora et qu'il adorait lui-même, seul avec son âme. Et certes, jamais plus belle âme ne fit battre plus noble cœur! Ce fut son premier sacre, sacre qui lui venait de droit divin. Parvenu à ce degré d'éducation qui complète l'homme politique, il se présenta au peuple, jeune, pauvre, mais déjà grand de cette force qu'il puisait en lui-même; et le peuple, reconnaissant, ouvrit, devant ses pas, les portes de l'Assemblée législative. Il comprit la responsabilité qu'il assumait en acceptant ce mandat. Débile, malade, sans force, il grandit sous l'obstacle, et ceux qui assistèrent à son début dans la vie publique, se prirent d'admiration pour cette sève d'énergie qui coulait avec richesse dans son cœur. Au sein de cette auguste Assemblée, il souleva des questions d'Économie politique, de législation, et les traita avec un haut savoir et une grande science. Il érigea le village de L'avenir et fut comme le père de ceux qui l'habitaient. Il haranga le peuple dans l'occasion. Il fonda un journal, qu'il nomma le *Défricheur*. Il y tint, au bout de sa lunette, les hommes du pouvoir; les épiant partout, dans tout, en éclairant. Il y était la sentinelle perdue du parti démocrate! Et, à un moment venu, défilant le masque qui recouvrait leurs fronts, il les livrait aux sarcasmes et aux risées de la foule. Il répandit par toutes les campagnes l'amour de l'agriculture et le goût du travail. Enfin, après avoir gagné le cœur du peuple, il s'éteignit doucement.

Voilà l'œuvre d'un homme mort à quarante ans!

N'est-ce pas, qu'elle est belle?

Cette carrière rompue, qui est un des plus beaux modèles de la vie publique, prise à vol d'oiseau, comme nous le faisons aujourd'hui, n'est pas, nous le savons, à la hauteur du mérite de ce grand mort. L'exiguïté de notre feuille en est seul la cause;

Mais nous apprenons que l'Institut Canadien de Montréal, vient de confier à M. Lusignan, rédacteur du *Pays*, la biographie du défunt. Mesurer de l'âme, debout sur les frontières de la mort d'un homme comme celui-là, l'œuvre immense de sa vie, c'est là un sujet que ce monsieur traitera avec dignité. Il en fera ressortir de grandes et belles leçons, et pour le peuple et pour ceux qui seront appelés au rôle que M. Dorion a si bien rempli.

JULES FERRARI.

AFFAIRE DE LA JAMAÏQUE.

Sir Peter Grant, celui qui a succédé à l'ex-gouverneur Eyre de la Jamaïque, a déclaré dans sa première adresse au peuple que le système judiciaire de cette colonie était radicalement pourri.

Au criminel comme au civil, les pauvres classes ne peuvent obtenir justice. Avec ce témoignage, il n'est plus permis de douter du droit de la population noire dans sa récente révolte. Les quatre mille nègres, qui ont été pendus alors sans forme de procès, ont donc été inhumainement assassinés par les autorités anglaises. Les amis de l'humanité, en Angleterre, ont obtenu une enquête sur les affaires de la Jamaïque. Le Provost-marshal Ramsay, qui s'est particulièrement distingué dans le massacre des noirs, a été acquitté devant le grand jury de son pays. On prépare actuellement la mise en accusation de l'ex-gouverneur Eyre; mais il n'y a aucun doute qu'un verdict favorable lui est également réservé.

En présence de ces faits, que doit-on penser de la peine de mort, si elle ne peut-être subie dans la pratique que par les pauvres et les faibles? C'est là une anomalie pleine de dangers. Il viendra un temps où la lumière se fera dans les bas-fonds de la société.

Et quand on appréciera à sa juste valeur l'immoralité qui règne en haut lieu qui pourra retenir les impulsions violentes du sens populaire révolté?

C'est ainsi que les révolutions sanglantes se préparent. La mesure d'iniquités s'emplit lentement et graduellement et lorsque le mal déborde, les trônes croulent; les têtes couronnées tombent et la vengeance s'exerce contre ceux qui se sont fait les bourreaux de leurs frères.

L'Union Nationale.

CONCERT LAVIGUEUR.

SOMMAIRE.—Le roi d'Yvetot, Ad. adam.—Chœur des fiançailles, de Lucia de Lamermoor, Donizetti.—Solo de Piano, Last hope, Gotschall.—Trio d'Attila.—Verdi Solo de Violon.—Singelle. La Charité, Rossini.—Grand chœur de la Dame Blanche, Boieldieu.—Cavatine, Maria di Rudenz, Donizetti.—Romance, Don-